

REGARD MORPHOLOGIQUE RÉALISATIONNEL SUR LES PRONOMS PERSONNELS SUJETS DE L'ABBEY

Yapi Cyrille Fabrice MAMBO

Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

mambo_cyrille2004@yahoo.fr

Résumé : L'abbey, langue Kwa parlée dans le Sud de la Côte d'Ivoire présente, comme la plupart des langues à tons, des faits dominés par des unités non-segmentales. Au nombre de celles-ci, l'on note la formation des pronoms personnels avec une morphologie flexionnelle organisée autour d'implications tonales. Ces faits morphologiques, dans une approche morphologique lexématique, montrent l'importance des approches non-concaténatives et le rôle incontournable des tons et autres phénomènes non-segmentaux dans la réalisation des pronoms personnels sujets en abbeey. Cet article rend compte de la formation des pronoms personnels sujets de l'abbey en tant qu'unités construites par réalisations de caractéristiques morphosyntaxiques à travers la morphologie réalisationnelle.

Mots-clés : morphologie réalisationnelle, flexion, lexème, caractéristique morphosyntaxique, règles de réalisations

Abstract : Abbey is a Kwa language spoken in the Southern part of Ivory Coast. Like in most tonal languages, it shows facts which are dominated by non-segmental units. These units include the formation of abbeey personal pronouns with a tone-based inflectional morphology. In a lexeme-based morphological approach these morphological facts show the importance of non-concatenative approaches and the unavoidable role of tones and other non-segmental phenomena in the morphological realization of personal pronouns subject in abbeey. This article highlights the formation the abbeey personal pronouns as units which are constructed as realizations of morphosyntactic characteristics through realizational morphology.

Keywords : realizational morphology, flexion, lexeme, morphosyntactic characteristic, realizational rules

Introduction

Depuis le IIe siècle avec Denys le Thrace, les pronoms font partie des catégories du discours, identifiées sur bases morphologiques et sémantiques. Ainsi, le pronom est perçu comme une catégorie pouvant «remplacer entre autre, un nom, un groupe du nom, adjectif». (Karine LACROIX-CUERRIER: 126). Toutefois, ce point de vue ne fait pas l'unanimité pour raison d'inadéquation et de représentativité (Ibidem). Faisant partie des sous-groupes des pronoms, les pronoms personnels sujets rendent compte d'une réalité selon leur rôle dans le discours (locuteur, interlocuteur) ou réalité qui

n'est ni locuteur ni interlocuteur. Il s'agit en un mot des formes du français (je- tu- il - elle - nous - vous ils et elles) que Benveniste (1966) catégorise en deux sous-groupes à savoir, les pronoms personnels interlocutifs (1ere et 2e personne); ayant une valeur déictique et les pronoms personnels délocutifs (3e personne) à valeur de substitut. Dans un contexte marqué par la nécessité de l'intégration des langues africaines dans le système éducatif et même de leur promotion interpellant les sciences du langage, il devient urgent de se pencher sur des faits de langues tels que la manifestation des pronoms. De cet élan, cet article se situe dans le cadre linguistique descriptive. L'étude est une infime et modeste contribution qui aborde l'aspect morphologique des parties du discours, notamment des pronoms personnels de l'abbey ; langue Kwa parlée dans la région de l'Agneby-Tiassa. Elle tentera de montrer les faits en jeu la formation de cette catégorie grammaticale à travers une analyse morphologique non-concaténative.

1. Cadre théorique

La morphologie réalisationnelle est une approche née des critiques fondées sur les limites de la morphologie dite traditionnelle.

1.1. Quelques limites liées aux conceptions morphématisques

Le point de vue dans cette section est celui qui définit les mots comme une concaténation de morphèmes. Les critiques ci-dessous sont basées sur les problèmes liés à la discontinuité et aux unités prosodiques dans l'interprétation morphologique.

1.1.1. Les morphèmes discontinus

Les conceptions présentant les morphèmes comme les plus petites unités de sens de la langue et représentés par un segment distinct, devraient être reconsidérés. À titre d'illustration, on a les formes négatives française: *ne ... pas, ne ... plus, ne ... jamais ...*, dans laquelle la propriété [Neg] n'est pas continue.

La discontinuité des morphèmes est aussi rendu compte par le circumfix. Un circumfix est un affixe dont la particularité est une adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à une racine ou une base, correspondant à une seule propriété. Quelques exemples sont donnés en (1).

(1)

- a *bold* / *embolden* (anglais)
 'hardi(e)' / 'enhardir'

1.2. La morphologie réalisationnelle

les analyses de ce travail, sont réalisées à travers l'approche réalisationnelle, une approche non-concatenative proposée par des auteurs comme Stephen Anderson (1999), Gregory Stump (2001), Andrew Spencer (2003), etc. Contrairement donc à la morphologie traditionnelle, la morphologie réalisationnelle est une approche fondée sur le lexème. Par conséquent, à la différence du mot, le lexème est une unité morphologique abstraite qui subit des opérations morphologiques (Denis Creissels 1979: 121).

2. Cadre méthodologique

La morphologie réalisationnelle est née des critiques contre la conception traditionnelle des mots. La morphologie réalisationnelle se base sur le lexème en contraste avec l'approche morphématique, qui met l'accent sur les morphèmes. En effet, « dans une approche réalisationnelle à la morphologie, les morphèmes flexionnels sont substitués par des règles qui assimilent la forme du mot fléchi à sa représentation morpho-syntaxique » (Michael Boutin 2013 : 1). Le mot est donc un champ de réalisation morpho-syntaxique d'un lexème donné. Le mot anglais *dogs* "chiens" serait donc la réalisation morpho-syntaxique [*Nombre* : PLU] du lexème DOG ; et *dog*, la réalisation [*Nombre* : SING] du même lexème. Expliquer les morphèmes par leurs réalisations permettra de rendre compte de tous les phénomènes montrant les limites d'une approche morphématique (les apophonies, la zéro-dérivation ou conversion, les mutations consonantiques, de morphes vides et des morphes superflus ... (Stephen Anderson 1999: 85). La morphologie réalisationnelle montre comment les traits morphosyntaxiques influencent les formes des mots.

La notion de « règle de réalisation » est un principe fondamental dans la théorie de la morphologie réalisationnelle. Les règles réalisationnelles reposent sur la conception ou perception du mot en tant qu'une des représentations ou cellules de l'ensemble des unités formant le paradigme du lexème sous l'influence des propriétés morphosyntaxiques. Dans le cadre de la morphologie flexionnelle, les mots combinent donc une forme X et un ensemble de propriétés morphosyntaxiques σ ($\langle X, \sigma \rangle$) (Gregory Stump 2001 : 43). Cette combinaison est connue sous le nom de FPSP (*Form/Property-Set Pairing*) « Parité de l'ensemble forme/propriété » (*Ibidem*:32).

Les règles de réalisations proposées par Gregory Stump. (*Idem*) rendent compte de la parité $\langle X, \sigma \rangle$ dans la réalisation du mot construit ou fléchi $\langle Y', \sigma \rangle$; résultat d'opérations de tout genre et même conditionné par des opérations phonologiques.

Les règles réalisationnelles se présentent sous le format :

$$(4) RR_{n,\tau,C}(\langle X, \sigma \rangle) =_{\text{def}} \langle Y', \sigma \rangle$$

La parité $\langle Y', \sigma \rangle$ est définie par un ensemble de propriétés morphosyntaxiques τ sur une catégorie grammaticale C dans un type de construction donné (ou bloc n). X , l'indice de lexème, est une extension de C et σ , une extension de τ .

Les analyses dans cette étude partent d'une interprétation des constructions morphologiques avec une prise en compte de phénomènes aussi bien phonologiques que syntaxiques. Lesdites interprétations découlent ensuite sur des règles réalisationnelles organisées en blocs telles que proposées par Gregory Stump (*Op.Cit*).

3. La construction morphologique des pronoms sujets en abbeyy

L'un des traits distinctifs de la flexion est sa fonction essentiellement grammaticale (Nahed Boukadida, 2008 : 45). Ainsi, l'étude flexionnelle au niveau des pronoms s'articulera autour des propriétés morphosyntaxiques aspectuelles, notamment l'aoriste, l'accompli et l'inaccompli. Les implications de ces propriétés sont illustrées avec les verbes monosyllabiques *kpē* "regarder", *jī* "aller" et *sō* "sortir" dans le tableau (1).

	kpē	jī	sō	kpē	jī	sō	kpē	jī	sō
Aspect	Aoriste			Accompli			Inaccompli		
1. SING	mē vé	mē jí	mē só	mù kpé	mù jí	mù só	mú jī	mú jī	mú sō
2. SING	fē vé	fē jí	fē só	fù kpé	fù jí	fù só	fú jī	fú jī	fú sō
3. SING	nē vé	nē jí	nē só	nù kpé	nù jí	nù só	nú jī	nú jī	nú sō
1. PLU	èlē vé	èlē jí	èlē só	è kpé	è jí	è só	èbú jī	èbú jī	èbú sō

2. PLU	ńjē vé	ńjē jí	ńjē só	ńjù kpé	ńjù jí	ńjù só	ńjùbú jī	ńjùbú jī	ńjùbú sō
3. PLU	kē vé	kē jí	kē só	kè kpé	kè jí	kè só	kèbú jī	kèbú jī	kèbú sō

Tableau 1 : Illustration des pronoms personnels abbey en contexte aoriste, accompli et inaccompli

3.1. La réalisation des pronoms personnels de l'abbey à l'aoriste

Les pronoms personnels sujets de l'abbey varient aussi bien d'un sujet que d'un temps grammatical à un autre. Le tableau (1) identifie les formes *mē* "je", *fē* "tu", *nē* "il/elle", *èlē* "nous", *ńjē* "vous" et *kē* "ils/elles" comme les pronoms personnels sujets attestés en abbey en contexte grammatical aoriste. Ces pronoms peuvent être analysés comme des réalisations du trait morphosyntaxique [*Aspect*: AOR] par le ton moyen (M) porté par le segment [e]. Ils sont fléchis des lexèmes respectifs [m, f, n, è, ńj, ke]. Donc:

- *mē* réalise [*Aspect*: AOR] sur le lexème [m] par le segment [-e] et par le ton (M).
- *fē* est réalisé par le segment [-e] et par le ton (M) exposant de la caractéristique morphosyntaxique [*Aspect*: AOR] sur le lexème [f].
- *nē* réalise [*Aspect*: AOR] par le segment [-e] et par le ton (M) sur le lexème [n].
- *èlē* est réalisé par le segment [-e] et par le ton (M) représentant [*Aspect*: AOR] sur le lexème [è]. La combinaison [[-e]. (M)] et [è] est soutenue par l'intrusion (-l-).
- *ńjē* est la forme qui résulte de la réalisation du trait morphosyntaxique [*Aspect*: AOR] réalisée sur le lexème [ńj] par le segment [-e], TBU du ton (M).
- *kē* est formé par [*Aspect*: AOR]. Ce trait est réalisé par le suprasegment (M) sur le lexème [ke].¹

Le segment [-e] et le ton (M) sont les exposants de [*Aspect*: AOR] sur les pronoms personnels (ProP.) de l'abbey.

¹ L'observation des pronoms possessifs de l'abbey (*mīē fīē nīē kērīē*) réalisés par le schéma [X-īē] permet de déduire que le lexème du pronom de la troisième personne du pluriel *kē* est la forme [ke] dépourvue de ton alors qu'on observe aux niveaux de la première, deuxième et troisième personne du singulier, les lexèmes monoconsonantiques respectifs « m, f, et n » ; et aux niveaux de la première et de la troisième personne du pluriel, les lexèmes respectifs [è] et [ńj].

(5) [AOR] → [-e_(M)] / [-X__] ProP.

Dans le cas du pronom *kē*, seulement le ton (M) forme l'exposant de la caractéristique [*Aspect*: AOR]. Il a juste suffi au noyau syllabique [e] du pronom de porter le ton (M) pour réaliser [*Aspect*: AOR].

(6) [AOR] → [(M)] / [-Xe__] ProP.

Dans le cas de *èlē*, on assiste à une intrusion de la forme [-l-] avant l'affixation de l'exposant [-e_(M)] de [AOR]. Cette intrusion s'explique par le fait que la langue n'admette pas l'adjonction d'une désinence vocalique directement à un item vocalique [ē]. Cette unité épenthétique sert donc à unifier le lexème [è] et l'exposant [ē] sans enfreindre la contrainte phonotactique.

L'analyse ci-dessus montre l'importance de la phonologie et même de la syntaxe dans la formation des pronoms personnels en abbeey.

3.2. *La réalisation des pronoms sujets de l'abbey à l'accompli*

A l'accompli, tous les pronoms portent le ton bas (B). Les segments (-ỳ) et (-ò) sont les exposants réalisant [*Aspect*: ACC] respectivement sur les lexèmes [m], [n] et [ń] et [f].

Les formes (è) et (kè) affichent aussi le ton (B). Cependant, ce ton dans la forme (è), contrairement au segment /è/ dans la forme kè, n'est pas un exposant; il constitue une partie du lexème [è]. (e) n'est pas non plus un exposant, il compose le lexème [ke]. Le trait morphosyntaxique [*Aspect*: ACC] est donc réalisé par le vide morphologique {∅} dans la forme (è), et par (B) sur le pronom kè.

Cette analyse permet de reconsidérer le segment (-ỳ) dans les formes (mỳ), (nỳ) et (ńỳ). Ce segment ne fait partie ni du lexème, ni de l'exposant: il s'agit d'une intrusion (ou forme épenthétique). C'est la raison pour laquelle les formes (è) et (kè) ne comportent pas de segment (-ỳ); les noyaux syllabiques qui les forment sont capables de porter le ton bas – particulièrement l'unité [e] des pronoms [kè] et [è]. Les consonnes nasales consonantiques (par opposition aux consonnes nasales syllabiques),

étant incapables de porter les tons, le segment (-ɔ-) est inséré pour jouer ce rôle. Ce rôle est tellement limité (porter (B) car impossible pour le phonème nasal consonantique /m/ dans ce contexte) qu'il porte la caractéristique de /m/; caractéristique marquée par la diacritique [̃]. Observer donc la forme (f̃u) sans diacritique nasale devient clair puisque le phonème [f] n'a pas de trait [+Nasal] tout comme la syllabe (-bú #) du pronom (ńń̀ùbú) où la voyelle [u] n'atteste pas ledit trait. La voyelle (-ú#) de (ńń̀ùbú) ne subit pas d'assimilation nasale car la consonne [b] est marquée du trait [-Nasal].

Au regard de ce qui précède:

$\left. \begin{array}{l} (m̃̀) \\ (ñ̀) \\ (ńń̀) \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{Sont les formes réalisées par le suprasegment (B) porté par l'intrusion /-} \\ \text{ɔ-/ qui subit à son tour une assimilation progressive du trait [+Nasal].} \\ \text{Une illustration est donnée en (7).} \end{array}$

(7) $X . [Aspect: ACC] \rightarrow \begin{array}{l} X + (B) \\ X -\text{ɔ}- (B) \\ X -\text{ɔ̃}- (B) \\ \quad \downarrow \\ X - \text{̀} \end{array}$

L'analyse en (7) est valable pour les pronoms (m̃̀), (ñ̀) et (ńń̀). Elle permet aussi de justifier l'absence de [̀] dans la formation des pronoms [è] et [kè]. D'abord, ces pronoms ont dans leurs formes lexématiques, des unités phonémiques vocaliques capables de porter des tons (TBU). En ce qui concerne le pronom [è], comme souligné plus haut, il est réalisé par le vide morphologique car il présente déjà, dans sa forme lexématique, le trait de l'exposant de la caractéristique [Aspect: ACC], à savoir le ton bas. Le pronom [kè] ne présente pas la forme [̀] car le ton, bas réalisant [Aspect: ACC] sur les pronoms personnels sujets, est directement porté par l'unité vocalique [e] du lexème [ke].

(8) a. $[ACC] \rightarrow (B) / [CV_]$
 b. $[ACC] \rightarrow \{\emptyset\} / [CV_{(B)}]$

Une brève considération des observations en (7) et (8) permet de déduire trois allomorphes à la caractéristique morphosyntaxique [Aspect: ACC] au niveau des pronoms personnels: la forme [-̀], le ton bas (B) et le zéro morphologique {∅}.

3.3. La formation morphologique des pronoms sujets de l'abbey à l'inaccompli

La flexion au niveau de l'inaccompli implique le même phénomène nécessitant l'intrusion et l'assimilation progressive du trait de la nasalité au niveau du segment /-u-/. Toutefois, dans ce contexte, le ton impliqué est le ton haut (H).

mú et nú sont donc les formes réalisées par le trait morphosyntaxique [*Aspect*: INACC] sur les lexèmes [m] et [f]. Ce trait est réalisé par le suprasegment (H) porté par l'intrusion /-u-/. Cette dernière subit une assimilation progressive du trait nasal des consonnes impliquées (/m/ ou /n/).

fú est formé par la réalisation du trait morphosyntaxique [*Aspect*: INACC] sur le lexème [f]. Ce trait est représenté par le suprasegment (H) sur l'intrusion /-u-/.

Dans le contexte pluriel, l'exposant se présente d'une manière complexe. D'abord, deux segments sont concernés: [b] et (H).

Dans la forme (èbú), le lexème [è] est affixé par le segment (-bú). Cependant, (-bú) n'est pas l'exposant de [*Aspect*: INACC]. Dans la forme subjacente l'exposant est plutôt: [b] + (H). Les consonnes [-vocalique] ne pouvant pas porter de tons, le segment /u/ est donc sollicité. En d'autres termes, [*Aspect*: INACC] est réalisée par les segments (b) et (H) (leur combinaison exige une intrusion d'un TBU /u/ comme à l'accompli).

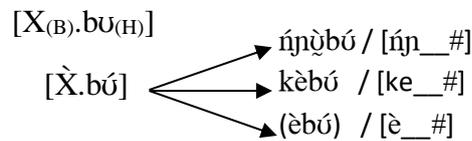
En ce qui concerne la formation de (ńjùbú), ńj est le lexème impliqué dans la formation du mot. (ńjùbú) affiche, comme (kèbú) et (èbú), deux (2) formes représentant [*Aspect*: INACC] sur le lexème ńj. Le pronom (ńjùbú) est donc la forme réalisée par l'adjonction de [(-b-) + (H)], exposants de [*Aspect*: INACC] sur le lexème ńj. L'abbey ne permettant pas la combinaison */jb/, le phonème /-u-/ est inséré pour rendre la combinaison possible. Le segment /j/ influence l'intrusion /-u-/ en la faisant passer de l'oral à la nasale. L'abbey, étant une langue à ton, les unités syllabiques doivent nécessairement porter un ton. Cela soulève donc une question : pourquoi le ton bas ? L'hypothèse d'une assimilation tonale est écartée car de part et d'autre les TBU avoisinants ont toutes des tons hauts (ń-X-bú). Alors l'analyse des trois formes du pluriel des pronoms personnels à l'inaccompli (èbú), (kèbú) et (ńjùbú) montre que les formes (-bú) sont précédées de TBU ayant le ton bas. Cela permet de déduire que la

caractéristique morphosyntaxique [*Aspect*: INACC] des pronoms personnels pluriels est réalisée par l'affixation de [b] et d'un ton haut (H) porté par l'unité [u], le tout précédée d'un ton flottant bas (B). On a donc :

$$(9) [\textit{Aspect}: \text{INACC}] \rightarrow [-(\text{B}).[-\text{b}_{(\text{H})}]]$$

Le ton bas (B) s'applique à l'unité précédente - [e] pour le pronom (kèbú) et l'intrusion [u]) quant au pronom (ńjùbú). Le lexème [è] - du pronom (èbú) - étant doté du ton bas, l'application du ton bas devient redondante. L'illustration en (10) résume l'analyse de la formation des pronoms personnels pluriels à l'inaccompli.

$$(10) \quad X. [\text{INACC}] \rightarrow [X(\text{B}).\text{b}(\text{H})]$$



L'analyse en (10) permet de proposer une décomposition paradigmatique du pronom (ńjùbú) en (11). Cette analyse reste valable pour les autres pronoms personnels pluriels à l'inaccompli.

$$(11) \quad \text{ńjùbú} \rightarrow [\text{ńj}] . [\textit{Aspect}: \text{INACC}]$$

$$[\text{ńj} . (_b) . (\text{H})]$$

$$[\text{ńj} . (\text{ùb}) . (\acute{u})]$$

$$[\text{ńj} - \text{ù} - \text{b} - \acute{u}]$$

$$[\text{ńj} - \text{ù} - \text{b} - \acute{u}]$$

$$[\text{ńj} - \text{ù} - \text{b} - \acute{u}]$$

$$\text{ńjùbú}$$

4. Les Règles de réalisations des pronoms de l'abbey

Les analyses de la section (3) ont relevé les lexèmes pronominaux construits en fonction de leurs contextes grammaticaux aspectuelles. Cela permet d'identifier trois (3) blocs de réalisations.

4.1. Bloc A – Réalisation de la propriété morphosyntaxique AOR.

A1. RRA, { *Aspect* : AOR }, ProP. $\langle X, \sigma \rangle =_{\text{def}} \langle X\bar{e}, \sigma \rangle$

A2. RRA, { *Aspect* : AOR }, ProP. $[_{\text{è}\#}] \langle X, \sigma \rangle =_{\text{def}} \langle Xl\bar{e}, \sigma \rangle$

A3. RRA, { *Aspect* : AOR }, ProP. $[_{\text{e}\#}] \langle X, \sigma \rangle =_{\text{def}} \langle X[_{\text{e}\#}], \sigma \rangle$

Les règles du bloc A rendent compte des constructions des pronoms personnels *mē, fē, nē, èlē, íjñē* et *kē* en contexte aoriste à partir des lexèmes respectifs [*m, f, n, è, íjñ*] et [*ke*]. Ainsi, le bloc **A1** explique la formation des pronoms *mē, fē, nē* et *íjñē*. Le bloc **A2** propose une explication à la formation du pronom *èlē* dont le lexème est marqué par le trait phonologique [è #]. Cette explication se résume à l'intrusion de [-l-] succédée de la forme [-ē] exposant régulier de la propriété [AOR]. Le bloc **A3** porte un regard sur la formation du pronom *kē* dont le lexème est marqué par le trait phonologique [e #]. Ce trait ne se confond pas avec celui de la première personne du pluriel [è] qui est doté d'un ton bas.

4.2. Bloc B – Réalisation de la propriété morphosyntaxique ACC

B1. RRB, { *Temps* : ACC }, ProP. $[_{\text{C(+N)\#}] \langle X, \sigma \rangle =_{\text{def}} \langle X\grave{u}, \sigma \rangle$

B2. RRB, { *Temps* : ACC }, ProP. $[_{\text{C(-N)\#}] \langle X, \sigma \rangle =_{\text{def}} \langle X\grave{u}, \sigma \rangle$

B3. RRB, { *Temps* : ACC }, ProP. $[_{\text{v}\#}] \langle X, \sigma \rangle =_{\text{def}} \langle X[_{\text{v}\#}], \sigma \rangle$

Les règles du bloc **B** donnent un aperçu paradigmatique de la formation des pronoms personnels à l'accompli, à savoir *Xù, Xù* et *X[_v#]*. Le bloc **B** éclaire donc sur la formation des pronoms (*mù, fù, nù, è, kè*) et (*íjñù*). Les lexèmes pronominaux dont la consonne finale est marquée par le trait [+Nasal] - (C(+N)#) - ont comme réalisation la forme *Xù* (*mù, nù* et *íjñù*) alors que ceux dont la consonne finale est dotée du trait [-Nasal] - (C(-N)#) - se réalisent en la forme *Xù* – cette observation fait ressortir le processus d'assimilation progressif du trait de la nasalité des consonnes [m, n et j] sur la voyelle [u] . C'est le cas du pronom (*fù*). Les formes (*è*) et (*kè*) sont explicitées par le bloc **B3**, lequel montre une adjonction d'un ton bas sur la voyelle finale du

lexème en question ; les lexèmes ayant la forme phonologique [__V#] (è et ke). Le lexème [ke] est réalisé en (kè) alors que [è] reste inchangé car sa forme lexématique dispose du trait $X_{[_ \check{v}\#]}$ ².

4.3. Bloc C – Réalisation de la propriété morphosyntaxique INACC

C1. RRC, { *Temps* : INACC }, ProP.S. [$_C(+N)\#$] ($\langle X, \sigma \rangle$) = def $\langle X\acute{u}, \sigma \rangle$

C2. RRC, { *Temps* : INACC }, ProP.S. [$_C(-N)\#$] ($\langle X, \sigma \rangle$) = def $\langle X\acute{u}, \sigma \rangle$

C3. RRC, { *Temps* : INACC }, ProP.Pl. ($\langle X, \sigma \rangle$) = def $\langle X_{[_ \check{v}\#]}b\acute{u}, \sigma \rangle$

C4. RRC, { *Temps* : INACC }, ProP.Pl. [$_è\#$] ($\langle X, \sigma \rangle$) = def $\langle Xb\acute{u}, \sigma \rangle$

Les règles du bloc C montrent qu'à l'inaccompli, les réalisations des pronoms personnels se répartissent en deux (2) groupes de formations : les formations des lexèmes singuliers (ProP.S) et la formation des lexèmes pluriels (ProP.P). Les blocs C1. et C2. rendent compte respectivement de la formation des pronoms (mú, nú et fú) à partir des lexèmes respectifs [m, n et f]. On observe dans ce cas une assimilation du trait [+Nasal] des consonnes (m) et (n) sur la forme [u] porteuse du ton haut. Les blocs C3. et C4. rendent compte des réalisations des pronoms personnels pluriels. Les formes ñjùbú et kèbú se réalisent par l'adjonction de [(_b) . (H)] sur les lexèmes en question: il s'agit d'un ton bas porté par la voyelle [u] succédée de la forme [-bú] en tant qu'exposant de la caractéristique de [*Aspect*: INACC]. On observe au niveau du pronom ñjùbú une assimilation de la voyelle [u] au trait [+Nasal] de la consonne [ɲ]. Le bloc C4. montre l'affixation de la forme [-bú] en tant qu'exposant de [*Aspect*: INACC] sur le lexème [è]. Cet exposant diffère des pronoms ñjùbú et kèbú du fait que le lexème [è] porte un ton bas.

Conclusion

La problématique de la cernure des prénoms personnels sur le plan morphologique a relevé un type de construction fortement dominé par le ton ; hormis les distinctions basées sur le nombre (singulier/ pluriel). Les pronoms personnels de la langue abbey forment un paradigme organisable selon les valeurs grammaticales

² Forme ayant en position finale une voyelle portant un bas.

aspectuelles de leurs contextes d'occurrences. Ainsi, les caractéristiques morphosyntaxiques dominées par les propriétés [AOR], [ACC] et [INACC], convoquent des faits linguistiques d'ordres non-segmentaux. A l'aoriste, les pronoms sont réalisés par la forme (e) marquée par le ton moyen (M). A l'accompli, il s'agit en général du ton bas (B) avec des implications épenthétiques. Le même phénomène est observé à l'inaccompli avec le ton haut (H). L'analyse a non seulement présenté le ton en tant que dynamisme morphologique mais aussi a permis de mettre en exergue la nécessité d'une approche morphologique non-concaténative dans les langues à forte implication prosodique et non-segmentale.

Références bibliographiques

- ADOPO Assi François, 1997 « *Changement tonal et vocalique dans le système verbal de l'Akyé1* » , Revue du LTML (Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques) Revue N°1 DU LTML ISSN 1997 42561, 28p.
- Anderson, Stephen , 1999 « *A short History of Morphological Theory* » Dept. of Linguistics, Yale University , 16 p.
- ANDERSON, Stephen 1992 « *A-Morphous Morphology* », New York, Cambridge, 343p.
- ARONOFF Mark, FUEDEMAN Kirsten, 2011 «*What is Morphology?* , New Jersey, Blackwell publishing, 312p.
- Bogny Y. Joseph , 2008 « *La Négation dans les Langues Kwa : Aspects Morphophonologiques et Syntaxiques* » .Revue du LTML (Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques) Revue N°1 DU LTML ISSN 1997 42561 , 17 p.
- BOUTIN, Michael, 2013 «*Towards a realizational approach to morphology in Role & Reference Grammar*» [En ligne] , Doone PEDROZA, p22. Disponible sur : <http://fr.scribd.com/doc/59014473/Boutin-Towards-a-Realizational-Approach-to-Morphology>
- CREISSELS, Denis, 1979 « *Unités et catégories grammaticales, réflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales* », Grenoble, Publications des Universités des langues et lettres de Grenoble, 210p.

- KOSSONOU, Théodore et MAMBO, Cyrille, (2014), *Une approche réalisationnelle de la morphologie l'abbey*, in Revue N° 12, Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique, Serie, Science Sociale et Humaine – Côte d'Ivoire.
- LACROIX-CUERRIER, Karine, 2013 « *Histoire de la catégorie du pronom dans les grammaires françaises entre le 17e et le 21 e siècle* », Mémoire de Master en Linguistique Université du Québec à Montréal, département de linguistique, 251p. [sous la direction du Pr PIRON Sophie]
- NAHED, Boukadida , 2008 « *Connaissances phonologiques et morphologiques dérivationnelles et apprentissage de la lecture en arabe (Etude longitudinale)* » , Thèse de Doctorat, option : Psychologie. Université Rennes 2, Rennes, 290 p. [Sous la direction du Pr Gombert Jean-Emile].
- SPENCER, Andrew, 2003 « *A Realisational Approach to Case* » [En ligne], New York, CSLI Publications, 387 - 401
- STUMP Gregory, 2001 « *Inflectional Morphology: A Theory of Paradigm Structure* », Cambridge, Cambridge University Press, 308p.